



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxe d'habitation pour 2025 votée et perçue par la commune de MONTCABRIER les collectivités territoriales et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal : 55 31 189 438 243
Référence de l'avis : 25 46 7017714 61

Département d'imposition : 460
LOT
Commune d'imposition : 199
MONTCABRIER
Lieu d'imposition : 0035
CHE DE LAJANEZE

Numéro FIP : 460 04 20 2850996789 5
Numéro de rôle : 780
Date d'établissement : 27/10/2025
Date de mise en recouvrement : 31/10/2025
Identifiant service : 46037

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
- du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV
SIP CAHORS
SAID SECTEUR IR TH
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

* (service gratuit + coût de l'appel)

La taxe d'habitation est affectée aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de son montant, prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
 - les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.
- Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2025 :
- le taux intercommunal passe de 9,5 % à 10,5 %

SD : 86550893829381A

8566-002955-0008-0

SARL DOMAINE LAJANEZE
LAJANEZE
46700 MONTCABRIER

Somme à payer
851,00 €

Date limite de paiement : 15/12/2025

Montant de votre taxe d'habitation

851,00 €

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/12/2025, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.

